DGFiP N° 2033-A-SD **2026**

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | ABC SOLAR – SIREN : 931785604 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 18 | Durée de l'exercice précédent | |

Exercice N clos le | 31/12/2025 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028	15 654	030	2 068	13 586
	Immobilisations financières (1)	040	760	042		760
	TOTAL I (5)	044	16 414	048	2 068	14 346
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060	37 193	062		37 193
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	65 934	070		65 934
	Créances autres (3)	072	285 532	074		285 532
	Charges constatées d'avance	092		094		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	164 493	086		164 493
	TOTAL II	096	553 152	098		553 152
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	569 566	112	2 068	567 498

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	3 000
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	401 008
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	404 008
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	16 374
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	4 934
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 8 917	172	142 182
	Comptes courants d'associés		173	
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	163 490
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	567 498

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	18 515
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 133		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Certifié conforme à l'original

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **18** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **567 498,39 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **401 008,22 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Autres informations significatives

Le 07/10/2025, la société ABC SOLAR a cédé ces actions à la société ABC GROUP. La société ABC SOLAR est détenu à 100% par la société ABC GROUP.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage		8 955		8 955
Autres immobilisations corporelles		6 416		6 699
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		2 361		760

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage		970		970
Autres		939		939
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	760	760		
Clients douteux				
Autres créances clients	65 934	65 934		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	49 160	49 160		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	181 133	181 133		
Débiteurs divers	55 697	55 697		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	**352 684**	**352 684**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Dont 180 000€, prêt à ABC GROUP.

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	3 000	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	3 000	

Titres détenus à 100% par ABC GROUP

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)		3 000			3 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes					
Résultat de l'exercice		401 008			401 008
TOTAL		**404 008**			**404 008**

Actions propres

Nombre et valeur des actions propres	À l'ouverture de l'exercice	Acquisition	Cession	Reclassement	À la clôture de l'exercice
Immobilisations financières					
Nombre d'actions propres					
Valeur brute					
Dépréciation					
Valeur nette					
Valeurs mobilières de placement					
Nombre d'actions propres					
Valeur brute					
Dépréciation					
Valeur nette					

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 097	5 097		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	4 573	4 573		
Impôts sur les bénéfices	128 388	128 388		
TVA	8 917	8 917		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	22	22		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	16 374	16 374		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**163 372**	**163 372**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	1 881 636		1 881 636
TOTAL	**1 881 636**		**1 881 636**

Transactions non conclues aux conditions normales de marché

Opérations réalisées avec des parties liées

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées au cours de l'exercice	Autres informations

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de l'exercice		
Valorisations des rémunérations variables pluriannuelles		
Valorisation des options attribués au cours de l'exercice		
Valorisations des actions attribuées gratuitement		

Opérations et engagements hors bilan

Engagements de crédit bail

Rubriques	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements – De l'exercice	Dotations aux amortissements – Cumulés	Valeur nette
Terrain Constructions Installations techniques, matériel et outillages Autres				
TOTAL				

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2		
Non-cadres	1		
Employés			

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l’exercice clos le 31/12/2025

ABC SOLAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 €
4 RUE DE LA BONNE MARE, 27220 SAINT-GERMAIN-DE-FRESNEY
RCS de EVREUX B 931 785 604

Le 30 juin 2026, à 9h00, les associés de la société ABC SOLAR se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 4 RUE DE LA BONNE MARE, 27220 SAINT-GERMAIN-DE-FRESNEY, sur convocation de la présidence.

L'assemblée est présidée par GALLARDON BRICE.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des actions. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que l'ordre du jour est le suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- quitus à la présidence ;
- mise à jour de la tenue des titres de la Société ;
- pouvoir pour les formalités ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture des comptes et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions.

PREMIÈRE RÉSOLUTION – Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesquels font ressortir un bénéfice de 401 008 €.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l’unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice, soit 401 008 €, comme suit :

Affectation de 300 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 300 €.

Versement de 400 708 € en dividendes :

- dont 400 708 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Versement de 400 708 € en dividendes à la société ABC GROUP, personne morale, associée détenant 100 % du capital de la société ABC SOLAR, dont 400 708 € provenant du bénéfice de l’exercice.

Le traitement fiscal de ces dividendes sera effectué conformément à la réglementation applicable aux personnes morales associées.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION – Quitus

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION – Mise à jour de la tenue des titres de la Société

L'Assemblée Générale rappelle que les mouvements affectant les actions de la Société doivent être retranscrits dans les comptes individuels d'actionnaires et dans le registre des mouvements de titres de la Société.

L'Assemblée Générale constate qu'il convient de procéder à la mise à jour de ces documents afin qu'ils retracent les opérations intervenues sur les titres de la Société, notamment la cession des actions au profit de la société ABC GROUP, sur la base des actes de cession, ordres de mouvement et autres pièces justificatives correspondantes.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président de la Société, avec faculté de délégation, afin de procéder ou faire procéder à la tenue et à la mise à jour des comptes individuels d'actionnaires et du registre des mouvements de titres, ainsi qu'à l'établissement, la collecte et la conservation de tous documents nécessaires à la justification des mouvements de titres.

Ces opérations devront être retranscrites conformément aux dates et conditions juridiques résultant des actes et pièces justificatives correspondants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION – Pouvoir pour les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance.

Fait à Saint-Germain-de-Fresney,
Le 30 juin 2026,

GALLARDON BRICE
Président de séance

